

Commissariat aux comptes

Sandrine THIEBAUX
Christophe GRIENAY
Olivier MAZERAN

QINTENS

Société par Actions simplifiée
au capital de 251.100 euros

69 boulevard des Canuts
69004 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

R.C.S. : LYON 958 513 509

Aux associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 31 janvier 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société QINTENS relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la fusion intervenue sur l'exercice, par absorption des sociétés QINTENS BOURGOGNE, QINTENS OUEST et QINTENS BBKM.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous estimons que la présentation de l'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs est conforme à la réglementation en vigueur,
- Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la SAS QINTENS décrites dans l'annexe au paragraphe « Règles et méthodes comptables ».
- Au titre des différents postes du bilan et du compte de résultat :
 - Le chiffre d'affaires a été rapproché des éléments issus de la gestion commerciale.
 - Les produits et charges d'exploitation ont fait l'objet d'un contrôle sur les procédures mises en place dans la Société pour respecter la séparation des exercices et de sondages sur pièces.
 - Le traitement comptable de la fusion par absorption des sociétés QINTENS BBKM, QINTENS BOURGOGNE et QINTENS OUEST est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant de postes significatifs, à effectuer des contrôles substantifs étendus sur ces opérations et à apprécier leur caractère réalisable.

5. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Notre rapport a été émis hors délai, dans l'attente de la réception d'éléments probants indispensables à la réalisation de notre mission et à la formulation de notre opinion et de la réception des projets du rapport de gestion du Président et des documents adressés aux associés.

Saint Genis Laval, le 25 février 2026

Le Commissaire aux Comptes :
GEODE Conseils

Olivier MAZERAN
Membre de la Compagnie régionale de LYON-RIOM

Signé par Olivier Mazeran
Le 25 févr. 2026



doc_veo
tx_J404LnDnw61q

- BILAN ACTIF -

QINTENS

du 01/10/2024 au 30/09/2025

	30/09/2025			30/09/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	43 152	42 071	1 081	5 609
Fonds commercial	128 000		128 000	
Autres immobilisations incorporelles	1 047 127		1 047 127	412 782
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 239 631	916 922	1 322 709	985 863
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	102 877		102 877	53 233
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 565 786	958 993	2 606 794	1 462 487
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 740		6 740	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 421 959	218 553	3 203 406	2 214 814
Autres créances	901 423		901 423	407 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	
Disponibilités	535 938		535 938	350 528
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	118 554		118 554	67 138
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 284 615	218 553	5 066 062	3 040 355
Frais d'émissions d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	8 850 401	1 177 546	7 672 856	4 502 842
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				173 090,00

- BILAN PASSIF -

QINTENS

du 01/10/2024 au 30/09/2025

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)	251 100	251 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport	117 050	117 050
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	25 110	25 110
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	138 968	131 332
Report à nouveau	1 001 607	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	536 035	207 612
Situation Nette	2 069 871	732 204
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 069 871	732 204
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 037 258	945 434
Emprunts et dettes financières divers (3)	106 948	5 346
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 363 633	1 015 561
Dettes fiscales et sociales	1 746 917	1 187 620
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	56 227	24 230
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	1 292 003	592 448
TOTAL DETTES	5 602 985	3 770 638
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	7 672 856	4 502 842
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	735 919,00
	à moins d'un an	4 867 066,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		3 770 638,00
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

Q/INTENS

du 01/10/2024 au 30/09/2025

			30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	9 893 961		9 893 961	5 529 650
Chiffre d'affaires net	9 893 961		9 893 961	5 529 650
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			52 003	39 878
Autres produits			24 933	1 887
Total des produits d'exploitation I (1)			9 970 897	5 571 415
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			2 982 180	1 967 720
Impôts, taxes et versements assimilés			125 388	130 519
Salaires et traitements			4 261 422	2 190 110
Charges sociales			1 543 802	820 946
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...			241 013	154 095
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisio...			65 536	64 773
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges			27 532	31 656
Total des charges d'exploitation II (2)			9 246 872	5 359 819
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			724 025	211 596
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...			6 328	4 286
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 112	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				548
Total des produits financiers (V)			7 440	4 835

- COMPTE DE RESULTAT -

QINTENS

du 01/10/2024 au 30/09/2025

	30/09/2025	30/09/2024
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	21 226	11 813
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	21 226	11 813
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-13 786	-6 978
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	710 239	204 618
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		80 408
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		80 408
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	488	
Total des charges exceptionnelles VII	488	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-488	80 408
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	173 715	77 414
BENEFICE OU PERTE	536 035	207 612
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

QINTENS

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 7 672 856€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 536 035€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Il a été décidé de faire une fusion par absorption des sociétés QINTENS BBKM, QINTENS OUEST et QINTENS BOURGOGNE par la Société QINTENS à effet rétroactif au 1er octobre 2024.

Motifs et buts de la fusion :

La fusion par absorption des sociétés QINTENS BBKM, QINTENS OUEST et QINTENS BOURGOGNE par la Société QINTENS s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du Groupe dont ces quatre sociétés font partie et ayant la société QINTENS GROUPE comme société mère à 100%.

La fusion par absorption des sociétés QINTENS BBKM, QINTENS OUEST et QINTENS BOURGOGNE par la Société QINTENS devrait à la fois permettre :

- l'efficacité du Groupe
- de rendre plus lisible la structure du Groupe pour les partenaires commerciaux.
- de réduire significativement les coûts globaux de gestion administrative et fonctionnelle du Groupe, et
- de permettre une utilisation plus rationnelle des immobilisations.

Comptes servant de base à la fusion :

Les termes et conditions ont été établis par les quatre sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 30 septembre 2024, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées et régulièrement approuvés.

Méthodes d'évaluation :

Conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2019-06 du 08 novembre 2019 (PCG ar.710-1 et 720-1), s'agissant d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif des sociétés absorbées sont apportés à la valeur nette comptable au 30 septembre 2024.

Date d'effet de la fusion :

Conformément aux dispositions de l'article L.236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1er octobre 2024.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

• Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usag pour l'amortissement des bien non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 263 834	-	-	-	45 555	1 218 279
Total Immobilisations Incorporelles (I)	1 263 834	-	-	-	45 555	1 218 279

L'A Nouveau ne correspond pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux A NOUVEAUX des Sociétés absorbées pour 785 302 euros.

il n'est pratiqué aucune dépréciation et du fonds de commerce non amortissable.

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Installations générales, agencements	1 501 036		85 655		1 000	1 585 692
Matériel de transport	65 459	-	-	-	-	65 459
Matériel de bureau et informatique, mobilier	563 902	-	71 695	-	63 339	572 259
Emballages récupérables et divers	16 221	-	-	-	-	16 221
Total Immobilisations Corporelles (II)	2 146 619	-	157 351	-	64 339	2 239 631

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	5 000	-	-	-	-	5 000
Prêts et autres immobilisations financières	98 227	-	4 650	-	-	102 877
Total Immobilisations Financières (III)	103 227	-	4 650	-	-	107 877
TOTAUX (I+II+III)	3 513 679	-	162 001	-	109 894	3 565 786

Les A Nouveaux ne correspondent pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux AN des Sociétés absorbées pour :

- Installations générales et agencements : 461 789 euros
- Matériel de transport : 39 792 euros
- Matériel de bureau et informatique et mobilier : 179 413 euros
- Œuvre d'art: 1000 euros
- Prêts et autres immobilisations financières : 44 994 euros

• Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Amortissement	Reprise	
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	83 098	4 528	45 555	42 071
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	83 098	4 528	45 555	42 071
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	391 603	147 314	1 000	537 918
Autres immo. corp.- Matériel de transport	34 448	13 092	-	47 540
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	318 235	76 568	63 339	331 465
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	744 286	236 974	64 339	916 922
TOTAUX	827 384	241 501	109 894	958 993

Les A Nouveaux ne correspondent pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux AN des Sociétés absorbées pour 288 482 euros

• Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	3 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	205 020	65 536	52 003	218 553
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	205 020	65 536	52 003	218 553

Les A Nouveaux ne correspondent pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux AN des Sociétés absorbées pour 75 451 euros.

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Valeurs Mobilières de Placement	1 112
	Facture à Établir	899 305
<i>Autres Produits</i>	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	1 602
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	3 276
TOTAL		905 295

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		102 877	-	102 877
Clients douteux ou litigieux		274 314	274 314	-
Autres créances clients		3 147 645	3 147 645	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		3 200	3 200	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 276	3 276	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	200 012	200 012	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		582 620	582 620	-
Débiteurs divers		112 315	112 315	-
Charges constatées d'avance		118 554	118 554	-
TOTAUX		4 544 813	4 441 937	102 876
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	300 000	-
Banques	535 938	350 528
TOTAL	835 938	350 528

Charges Constatées d'Avance :

du 01/10/2024 au 30/09/2025

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CELESTE 10/25	920,00		
EFFICIENCE 01/25 A 12/26	6 598,33		
MACIF 04-25-03-26 OUEST	244,78		
PDF CREATOR	115,99		
MATMUT 2S 2025	1 282,09		
MMA LYON69	5 662,16		
MAAF Cot 2025 BOURG	229,93		
MARSH REGUL ANNEE 2025	2 882,75		
MAAF ASSURANCE 2025 LYON57	246,48		
DASHLANE 06/25 - 05/26	5 192,88		
RF LYON PAYE ABT 2026	239,40		
SYNERGIE 03/08/2025- 02/08/2026	98,93		
PDF CREATOR licence annuel	288,94		
AMELKIS 06/25 A 05/26 LYON69	1 123,16		
N2JSOFT 04/25 A 03/2026	1 844,43		
RESEAU COT 2025	415,89		
PDF ABT 04/25-03/26	353,03		
LEXISNEXIS ABT 2025	1 410,50		
F. LEFEBVRE AUDIT SOFT ABT 2025	401,07		
AGIRIS ABT 2025	658,68		
FRANCIS LEFEBVRE NAVIS- 2025	3 263,61		
EDITIONS LEGISLATIVES	630,00		
ED LEGISLATIVES	2 187,53		
ED LEGISLATIVES 2026	4 347,38		
SAGE 10/25 au 06/26 LYON69	5 124,87		
RF BOURG PAYE ABT 10.25/09.26	666,90		
REVUE FIDUCIAIRE 10.25-09.26	327,00		
FRANCIS LEFEBVRE NAVIS- 2025	3 092,24		
SAGE 07/2025 A 06/2026 OUEST	2 350,15		
IRON MOUNTAIN OUEST ABT 2025	293,97		
RECALL ABT 2025 OUEST	799,91		
IRON MOUNTAIN Archive 2025	4 241,47		
AKAIRO	644,45		
SOGESCOT 07/25 A 06/26 LYON57	1 907,26		
SAGE 12/24 A 11/25 BOURG	448,65		
BELLE COLLINE LOC 2025	1 814,79		
NEOPOST 15/1/25 au 14/1/26 OUEST	117,11		
QUADIENT 29/10/25 au 28/01/26 BOURG	88,74		
XEROX 10/2025 A 12/25 LYON69	2 149,28		
PROMEOM COTISATION 2025	1 798,54		

du 01/10/2024 au 30/09/2025

PRÉVENTION ET SANTÉ TRAVAIL PRESTA AIN & BEAUJOLAIS	343,30		
CANVA 07/2025 A 06/2026	168,29		
AIST BOURG COT 2025	256,68		
VILLON L 2025	6 017,63		
VILLON L 2025	389,27		
LUCCA ABT 04/25-03/26	4 929,12		
LEFEBVRE DALLOZ ABT 2026	13 998,00		
LEFEBVRE DALLOZ ABT 2026	13 452,48		
ECF COT MAM	63,01		
COBATY BOURG	216,77		
CEOL COTISATION 2025	92,00		
BEAUJOLAIS SCENE/MUSIQUE OUEST	189,04		
OEC COT 205 EGA	131,32		
OEC COT 2025 JPA	196,10		
OEC COT 2025 JMO	196,10		
OEC COT 2025 QJNTENS	1 689,08		
OEC COT 2025 MAPA	196,10		
ECF COT 2025 SECTION JPA	126,03		
OEC COT 2025 BOURG	547,72		
OEC COT 2025	301,21		
H2A COT CNCC 2025	925,88		
CRCC COT 2025	2 996,82		
OEC COT 2025 EMBE	20,67		
OEC COT 2025 DIKO	20,67		
OEC COT 2025 AMOU	20,67		
OEC COT 2025 MAM	196,10		
OEC COT 22025 OSU	196,10		
OEC COT 2025 LIDJ	20,67		
COT RDI 2025	37,81		
CGAIM BOURG COT 2025	9,58		
TEAMVIEWER 11/06/25-10/06/26	257,19		
SFR 11/09/25 au 10/10/25 BOURG	17,67		
XELIANS ARCHIVAGE	439,43		
LEXISNEXIS 06-25-05-26 2025 UBIKAP	426,33		
TEAMVIEWER 24/06/25AU23/06/226	368,01		
CULLIGAN 10/25 BOURG	29,55		
GRENKE 20/05/25-31/12/25	242,26		
GLT MAINTENANCE OUEST	229,71		
EXT CCA EFFICIENCE WATCHG 10/24 au 06/2	2 096,71		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	5 022	50,00
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	5 022	50,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	251 100				251 100
Prime d'apport	117 050				117 050
Réserve légale	25 110				25 110
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	131 332	7 636			138 968
Report à nouveau	-		1 001 607		1 001 607
Résultat de l'exercice	207 612	-207 612	536 035		536 035
Dividendes		199 976			

Suite à la fusion, les 1 001 607 euros de report à nouveau représentent la contrepartie des apports des sociétés absorbées.

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	1 037 258	297 162	716 411	19 508
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	4 000	4 000	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 363 633	1 363 633	-	-
Personnel et comptes rattachés	583 062	583 062	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	456 650	456 650	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	664 295	664 295	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	42 910	42 910	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	102 948	102 948	-	-
Autres dettes	56 227	56 227	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	1 292 003	1 292 003	-	-
TOTAUX	5 602 985	4 867 066	716 411	19 508
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	345 289			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	8 858			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	285 307
	Charges sociales	114 768
Autres Charges	Factures à recevoir	1 025 360
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	8 839
	Participations des salariés	7 990
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	110 009
	Autres charges fiscales	23 924
TOTAL		1 576 197

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA MAPA - MIL 2025	145 436,27		
PCA JPA - MIL 2026	3 980,84		
PCA JPA - MIL 2025	78 491,75		
PCA MAM - MIL 2025	146 958,00		
PCA MAPA - MIL 2026	24 538,24		
PCA MAM - MIL 2026	21 881,00		
PCA EGA au 30/09/25	134 988,80		
PCA BCA AU 30/09/2025	238 389,37		
PCA ARA AU 30/09/2025	155 821,78		
PCA OSU AU 30/09/2025	341 516,84		

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	9 893 961	-	9 893 961
Chiffre d'affaires total	9 893 961	-	9 893 961

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 328	4 286
Autres intérêts et produits assimilés	1 112	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	548
Total Produits Financiers	7 440	4 835
Intérêts et charges assimilées	21 226	11 813
Total charges financières	21 226	11 813
Résultat financier	-13 786	-6 978

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Total produits exceptionnels	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	488	-
Total charges exceptionnelles	488	-
Résultat exceptionnel	-488	-

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

CAC 1		CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	6 562	
Autres prestations		
TOTAUX	6 562	-

Autres Informations Spécifiques :**Intégration fiscale :**

A compter de l'exercice clos le 30/09/2020, la société QINTENS fait partie du groupe d'intégration fiscale composé de la société mère QINTENS GROUPE et de ses filiales contrôlées à 100%.

La charge d'impôt des filiales est déterminée comme en l'absence d'intégration et la société mère supporte la charge complémentaire ou bénéficie de l'économie d'impôt provenant de l'intégration.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	31
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	49
TOTAL	80

Engagements Financiers :

Engagement	Montant
LCL : Garantie reçue BPI France COVID Echéance : 16/04/2026	26 267
LCL : Délégation imparfaite et conditionnelle Police Assurance Echéance 18/07/2029	254 128
BNP : Reçue BPI France Financement	33 017
BNP : Reçu Aval et caution divers	12 000

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés :

	Montant garanti
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	139 710

Le calcul des Indemnités de départ à la retraite a été déterminé en fonction de la réforme sur les retraites.

Pour estimer le montant de l'engagement, nous avons pris les paramètres suivants :

- Paramètres économiques :

Augmentation annuelle des salaires : 2% constant pour les catégories Non Cadres et Cadres.

- Paramètres sociaux :

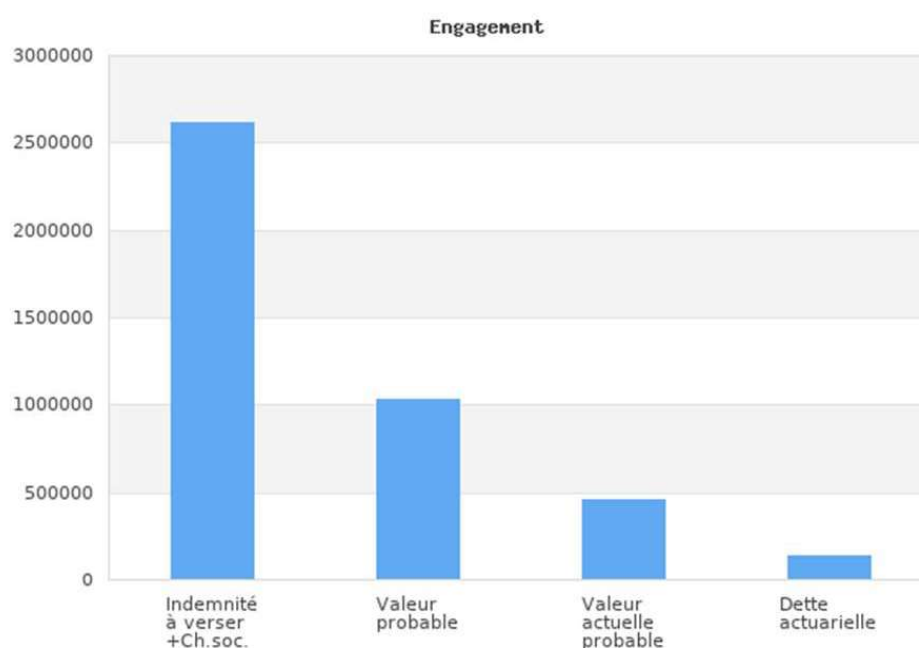
- Départ prévu sauf dérogation individuelle : 67 ans pour les catégories Non Cadres et Cadres. -
- Taux de rotation retenu : 15% Constant pour la catégorie des Non Cadres et 0% pour la Catégorie des Cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 37% pour la catégorie des Non Cadres et 45% pour la catégorie des Cadres
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2025
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2020-2022.
- La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

- Synthèse des engagements :

- Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Charges sociales) : 2 618 814 euros.
- Valeur probable des indemnités à verser : 1 030 125 euros
- Dette actuarielle : 139 710 euros.



bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

QINTENS

Société par Actions Simplifiée au capital de 251.100 Euros

Siège social : 69, Boulevard des Canuts

69004 LYON

958 513 509 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE ET DECIDEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 26 FEVRIER 2026

BENEFICE DE L'EXERCICE 536.035,36 €

- Réserve légale COMPLETE
- Distribution de dividende..... 480.002,76 €
- Le solde au compte « autres réserves » 56.032,60 €

L'associée unique décidé d'affecter le compte « report à nouveau créditeur » d'un montant de 1.001.607,23 € au compte « autres réserves », qui s'élèvera ainsi après affectation du résultat à 1.196.607,92 €.

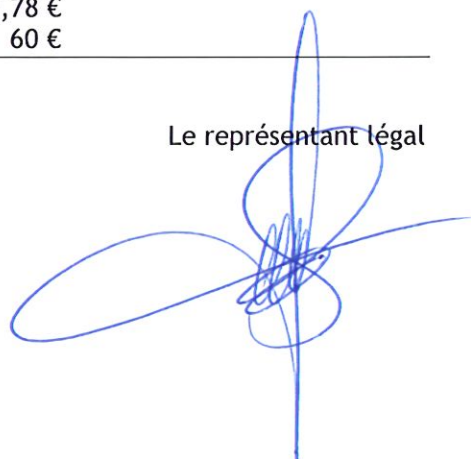
Le dividende sera mis en paiement à compter du mois suivant la décision de l'associée unique.

Le dividende ci-dessus correspond à 95,58 € par action.

En application de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

	Dividende par action
Exercice clos le 30 septembre 2024	39,82 €
Exercice clos le 30 septembre 2023	49,78 €
Exercice clos le 30 septembre 2022	60 €

Le représentant légal



① BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	QINTENS			Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise	69 Boulevard DES CANUTS 69004 LYON							
SIRET	9 5 8 5 1 3 5 0 9 0 0 0 2 5							
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2				
			Exercice N clos le					
			2025-09-30					
			Brut	Amortissements, provisions	Net			
			1	2	3			
Capital souscrit non appelé			TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	43 152	AG	42 071	1 081	
		Fonds commercial (1)	AH	128 000	AI		128 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 047 127	AK		1 047 127	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 239 631	AU	916 922	1 322 709	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	5 000	BE		5 000	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	102 877	BI		102 877	
TOTAL (II)			BJ	3 565 786	BK	958 993	2 606 794	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 740	BW		6 740	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 421 959	BY	218 553	3 203 406	
		Autres créances (3)	BZ	901 423	CA		901 423	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	300 000	CE		300 000
Disponibilités	CF		535 938	CG		535 938		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	118 554	CI		118 554		
	TOTAL (III)	CJ	5 284 615	CK	218 553	5 066 062		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	8 850 401	1A	1 177 546	7 672 856
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR	0
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QINTENS				Néant ☐ *	
							Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)					DA	251 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	117 050
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	25 110
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	DG	138 968
	Report à nouveau					DH	1 001 607
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	536 035
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (I)					DL	2 069 871
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligatoires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	1 037 258
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	106 948
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	1 363 633
	Dettes fiscales et sociales					DY	1 746 917
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	56 227
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	1 292 003
TOTAL (IV)					EC	5 602 985	
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	7 672 856	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			- Écart de réévaluation libre			1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	4 867 066
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			QINTENS				Exercice N				Néant ☐ *	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC					
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF				
			Services *	FG	9 893 961	FH		FI	9 893 961			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	9 893 961	FK		FL	9 893 961				
	Production stockée *							FM				
	Production immobilisée *							FN				
	Subventions d'exploitation							FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	52 003			
	Autres produits (1) (11)							FQ	24 933			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)								FR	9 970 897		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS				
	Variation de stocks (marchandises) *							FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *							FW	2 982 180			
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	125 388			
	Salaires et traitements *							FY	4 261 422			
	Charges sociales (10)							FZ	1 543 802			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements(14)		GA		241 013			
					- dotations aux provisions		GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		65 536					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD				
	Autres charges (12)							GE	27 532			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)								GF	9 246 872			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	724 025			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	6 328			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	1 112			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)								GP	7 440			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	21 226			
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)								GU	21 226			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(13 786)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	710 239			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QINTENS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	488	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	488	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(488)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	173 715	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 978 337	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 442 301	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)				HN	536 035	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC		
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	{	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5		A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs	A6	Obligatoires	A9		
	dont cotisations facultatives Madelin	A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

QINTENS

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 7 672 856€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 536 035€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Il a été décidé de faire une fusion par absorption des sociétés QINTENS BBKM, QINTENS OUEST et QINTENS BOURGOGNE par la Société QINTENS à effet rétroactif au 1er octobre 2024.

Motifs et buts de la fusion :

La fusion par absorption des sociétés QINTENS BBKM, QINTENS OUEST et QINTENS BOURGOGNE par la Société QINTENS s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du Groupe dont ces quatre sociétés font partie et ayant la société QINTENS GROUPE comme société mère à 100%.

La fusion par absorption des sociétés QINTENS BBKM, QINTENS OUEST et QINTENS BOURGOGNE par la Société QINTENS devrait à la fois permettre :

- l'efficacité du Groupe
- de rendre plus lisible la structure du Groupe pour les partenaires commerciaux.
- de réduire significativement les coûts globaux de gestion administrative et fonctionnelle du Groupe, et
- de permettre une utilisation plus rationnelle des immobilisations.

Comptes servant de base à la fusion :

Les termes et conditions ont été établis par les quatre sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 30 septembre 2024, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées et régulièrement approuvés.

Méthodes d'évaluation :

Conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2019-06 du 08 novembre 2019 (PCG ar.710-1 et 720-1), s'agissant d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif des sociétés absorbées sont apportés à la valeur nette comptable au 30 septembre 2024.

Date d'effet de la fusion :

Conformément aux dispositions de l'article L.236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1er octobre 2024.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :**• **Immobilisations Corporelles et Incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usag pour l'amortissement des bien non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• **Principaux Mouvements de l'exercice :**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Frais établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	1 263 834	-	-	-	45 555	1 218 279
Total Immobilisations Incorporelles (I)	1 263 834	-	-	-	45 555	1 218 279

L'A Nouveau ne correspond pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux A NOUVEAUX des Sociétés absorbées pour 785 302 euros.

il n'est pratiqué aucune dépréciation et du fonds de commerce non amortissable.

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Installations générales, agencements	1 501 036		85 655		1 000	1 585 692
Matériel de transport	65 459	-	-	-	-	65 459
Matériel de bureau et informatique, mobilier	563 902	-	71 695	-	63 339	572 259
Emballages récupérables et divers	16 221	-	-	-	-	16 221
Total Immobilisations Corporelles (II)	2 146 619	-	157 351	-	64 339	2 239 631

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	5 000	-	-	-	-	5 000
Prêts et autres immobilisations financières	98 227	-	4 650	-	-	102 877
Total Immobilisations Financières (III)	103 227	-	4 650	-	-	107 877
TOTAUX (I+II+III)	3 513 679	-	162 001	-	109 894	3 565 786

Les A Nouveaux ne correspondent pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux AN des Sociétés absorbées pour :

- Installations générales et agencements : 461 789 euros
- Matériel de transport : 39 792 euros
- Matériel de bureau et informatique et mobilier : 179 413 euros
- Œuvre d'art: 1000 euros
- Prêts et autres immobilisations financières : 44 994 euros

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Amortissement	Reprise	
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	83 098	4 528	45 555	42 071
Total Amortissement. Incorporelles (Total I)	83 098	4 528	45 555	42 071
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencés, aménag. divers	391 603	147 314	1 000	537 918
Autres immo. corp.- Matériel de transport	34 448	13 092	-	47 540
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	318 235	76 568	63 339	331 465
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	744 286	236 974	64 339	916 922
TOTAUX	827 384	241 501	109 894	958 993

Les A Nouveaux ne correspondent pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux AN des Sociétés absorbées pour 288 482 euros

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	3 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	205 020	65 536	52 003	218 553
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	205 020	65 536	52 003	218 553

Les A Nouveaux ne correspondent pas à la comptabilité et à l'annexe à fin 09/2024 en raison de la fusion. L'écart correspond aux AN des Sociétés absorbées pour 75 451 euros.

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir	Montant
<i>Intérêts</i>	
<i>Courus</i> Valeurs Mobilières de Placement	1 112
Facture à Établir	899 305
<i>Autres</i> RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	1 602
<i>Produits</i> Personnel	-
Sécurité Sociale	3 276
TOTAL	905 295

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	102 877	-	102 877
Clients douteux ou litigieux	274 314	274 314	-
Autres créances clients	3 147 645	3 147 645	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	3 200	3 200	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 276	3 276	-
État et collectivités Publiques			
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	200 012	200 012	-
Autres impôts et taxes	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés	582 620	582 620	-
Débiteurs divers	112 315	112 315	-
Charges constatées d'avance	118 554	118 554	-
TOTAUX	4 544 813	4 441 937	102 876
Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	-	-	-

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	300 000	-
Banques	535 938	350 528
TOTAL	835 938	350 528

QINTENS

du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges Constatées d'Avance :

du 01/10/2024 au 30/09/2025

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CELESTE 10/25	920,00		
EFFICIENCE 01/25 A 12/26	6 598,33		
MACIF 04-25-03-26 OUEST	244,78		
PDF CREATOR	115,99		
MATMUT 2S 2025	1 282,09		
MMA LYON69	5 662,16		
MAAF Cot 2025 BOURG	229,93		
MARSH REGUL ANNEE 2025	2 882,75		
MAAF ASSURANCE 2025 LYON57	246,48		
DASHLANE 06/25 - 05/26	5 192,88		
RF LYON PAYE ABT 2026	239,40		
SYNERGIE 03/08/2025- 02/08/2026	98,93		
PDF CREATOR licence annuel	288,94		
AMELKIS 06/25 A 05/26 LYON69	1 123,16		
N2JSOFT 04/25 A 03/2026	1 844,43		
RESEAU COT 2025	415,89		
PDF ABT 04/25-03/26	353,03		
LEXISNEXIS ABT 2025	1 410,50		
F. LEFEBVRE AUDIT SOFT ABT 2025	401,07		
AGIRIS ABT 2025	658,68		
FRANCIS LEFEBVRE NAVIS- 2025	3 263,61		
EDITIONS LEGISLATIVES	630,00		
ED LEGISLATIVES	2 187,53		
ED LEGISLATIVES 2026	4 347,38		
SAGE 10/25 au 06/26 LYON69	5 124,87		
RF BOURG PAYE ABT 10.25/09.26	666,90		
REVUE FIDUCIAIRE 10.25-09.26	327,00		
FRANCIS LEFEBVRE NAVIS- 2025	3 092,24		
SAGE 07/2025 A 06/2026 OUEST	2 350,15		
IRON MOUNTAIN OUEST ABT 2025	293,97		
RECALL ABT 2025 OUEST	799,91		
IRON MOUNTAIN Archive 2025	4 241,47		
AKAIRO	644,45		
SOGESCOT 07/25 A 06/26 LYON57	1 907,26		
SAGE 12/24 A 11/25 BOURG	448,65		
BELLE COLLINE LOC 2025	1 814,79		
NEOPOST 15/1/25 au 14/1/26 OUEST	117,11		
QUADIENT 29/10/25 au 28/01/26 BOURG	88,74		
XEROX 10/2025 A 12/25 LYON69	2 149,28		
PROMEOM COTISATION 2025	1 798,54		

QINTENS

du 01/10/2024 au 30/09/2025

PRÉVENTION ET SANTÉ TRAVAIL	343,30
PRESTA AIN & BEAUJOLAIS	
CANVA 07/2025 A 06/2026	168,29
AIST BOURG COT 2025	256,68
VILLON L 2025	6 017,63
VILLON L 2025	389,27
LUCCA ABT 04/25-03/26	4 929,12
LEFEBVRE DALLOZ ABT 2026	13 998,00
LEFEBVRE DALLOZ ABT 2026	13 452,48
ECF COT MAM	63,01
COBATY BOURG	216,77
CEOL COTISATION 2025	92,00
BEAUJOLAIS SCENE/MUSIQUE OUEST	189,04
OEC COT 205 EGA	131,32
OEC COT 2025 JPA	196,10
OEC COT 2025 JMO	196,10
OEC COT 2025 QINTENS	1 689,08
OEC COT 2025 MAPA	196,10
ECF COT 2025 SECTION JPA	126,03
OEC COT 2025 BOURG	547,72
OEC COT 2025	301,21
H2A COT CNCC 2025	925,88
CRCC COT 2025	2 996,82
OEC COT 2025 EMBE	20,67
OEC COT 2025 DIKO	20,67
OEC COT 2025 AMOU	20,67
OEC COT 2025 MAM	196,10
OEC COT 22025 OSU	196,10
OEC COT 2025 LIDJ	20,67
COT RDI 2025	37,81
CGAIM BOURG COT 2025	9,58
TEAMVIEWER 11/06/25-10/06/26	257,19
SFR 11/09/25 au 10/10/25	17,67
BOURG	
XELIANS ARCHIVAGE	439,43
LEXISNEXIS 06-25-05-26 2025	426,33
UBIKAP	
TEAMVIEWER	368,01
24/06/25AU23/06/226	
CULLIGAN 10/25 BOURG	29,55
GRENKE 20/05/25-31/12/25	242,26
GLT MAINTENANCE OUEST	229,71
EXT CCA EFFICIENCE WATCHG	2 096,71
10/24 au 06/2	

QINTENS

du 01/10/2024 au 30/09/2025

PASSIF**Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	5 022	50,00
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	5 022	50,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	251 100				251 100
Prime d'apport	117 050				117 050
Réserve légale	25 110				25 110
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	131 332	7 636			138 968
Report à nouveau	-		1 001 607		1 001 607
Résultat de l'exercice	207 612	-207 612	536 035		536 035
Dividendes		199 976			

Suite à la fusion, les 1 001 607 euros de report à nouveau représentent la contrepartie des apports des sociétés absorbées.

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	1 037 258	297 162	716 411	19 508
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	4 000	4 000	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 363 633	1 363 633	-	-
Personnel et comptes rattachés	583 062	583 062	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	456 650	456 650	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	664 295	664 295	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	42 910	42 910	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	102 948	102 948	-	-
Autres dettes	56 227	56 227	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	1 292 003	1 292 003	-	-
TOTAUX	5 602 985	4 867 066	716 411	19 508
<i>(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	<i>100 000</i>			
<i>(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	<i>345 289</i>			
<i>(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	<i>8 858</i>			

Charges à Payer :

Charges à Payer	Montant
<i>Congés payés</i>	285 307
<i>Charges sociales</i>	114 768
<i>Factures à recevoir</i>	1 025 360
<i>Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir</i>	8 839
<i>Autres Charges</i>	7 990
<i>Personnel</i>	-
<i>Organismes Sociaux</i>	110 009
<i>Autres charges fiscales</i>	23 924
TOTAL	1 576 197

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA MAPA - MIL 2025	145 436,27		
PCA JPA - MIL 2026	3 980,84		
PCA JPA - MIL 2025	78 491,75		
PCA MAM - MIL 2025	146 958,00		
PCA MAPA - MIL 2026	24 538,24		
PCA MAM - MIL 2026	21 881,00		
PCA EGA au 30/09/25	134 988,80		
PCA BCA AU 30/09/2025	238 389,37		
PCA ARA AU 30/09/2025	155 821,78		
PCA OSU AU 30/09/2025	341 516,84		

COMPTES DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	9 893 961	-	9 893 961
Chiffre d'affaires total	9 893 961	-	9 893 961

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 328	4 286
Autres intérêts et produits assimilés	1 112	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	548
Total Produits Financiers	7 440	4 835
Intérêts et charges assimilées	21 226	11 813
Total charges financières	21 226	11 813
Résultat financier	-13 786	-6 978

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Total produits exceptionnels	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	488	-
Total charges exceptionnelles	488	-
Résultat exceptionnel	-488	-

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	6 562	
Autres prestations		
TOTAUX	6 562	-

Autres Informations Spécifiques :

Intégration fiscale :

A compter de l'exercice clos le 30/09/2020, la société QINTENS fait partie du groupe d'intégration fiscale composé de la société mère QINTENS GROUPE et de ses filiales contrôlées à 100%.

La charge d'impôt des filiales est déterminée comme en l'absence d'intégration et la société mère supporte la charge complémentaire ou bénéficie de l'économie d'impôt provenant de l'intégration.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	31
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	49
TOTAL	80

Engagements Financiers :

Engagement	Montant
LCL : Garantie reçue BPI France COVID Echéance : 16/04/2026	26 267
LCL : Délégation imparfaite et conditionnelle Police Assurance Echéance 18/07/2029	254 128
BNP : Reçue BPI France Financement	33 017
BNP : Reçu Aval et caution divers	12 000

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés :

	Montant garanti
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	139 710

Le calcul des Indemnités de départ à la retraite a été déterminé en fonction de la réforme sur les retraites.

Pour estimer le montant de l'engagement, nous avons pris les paramètres suivants :

- Paramètres économiques :

Augmentation annuelle des salaires : 2% constant pour les catégories Non Cadres et Cadres.

- Paramètres sociaux :

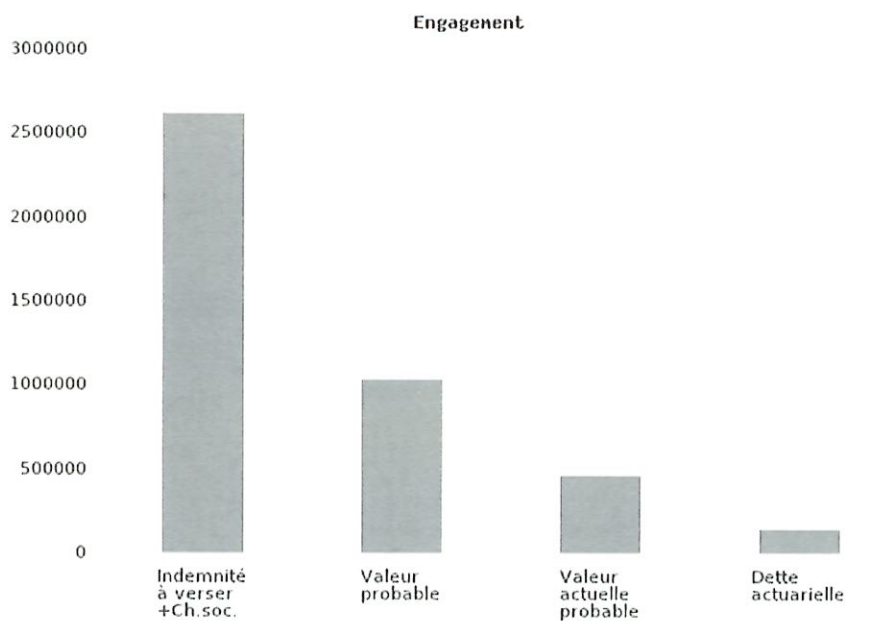
- Départ prévu sauf dérogation individuelle : 67 ans pour les catégories Non Cadres et Cadres. -
- Taux de rotation retenu : 15% Constant pour la catégorie des Non Cadres et 0% pour la Catégorie des Cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 37% pour la catégorie des Non Cadres et 45% pour la catégorie des Cadres
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2025
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2020-2022.
- La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

- Synthèse des engagements :

- Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Charges sociales) : 2 618 814 euros.
- Valeur probable des indemnités à verser : 1 030 125 euros
- Dette actuarielle : 139 710 euros.



bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.